

Genève – Place du Bourg-de-Four 14

Gv-141-01

décembre 2016

Rapport d'intervention

Gaston Zoller, août 2017



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI)
Office du patrimoine et des sites - Service cantonal d'archéologie
4, rue du Puits-Saint-Pierre • 1204 Genève
Tél. +41 (22) 327 94 40 • Fax +41 (22) 327 94 41 • sca@etat.ge.ch •
www.ge.ch/patrimoine/sca

Place du Bourg-de-Four 14

Fiche technique

Localisation : Genève - Vieille-Ville, Place du Bourg-de-Four 14

CNS 1301 : 2 500.448 /1 117.367-alt. 395.70m

Parcelle n° 6967-130m² au sol

Carte archéologique GE: Gv-141-01

Intervenants du Service cantonal d'archéologie :

Gaston Zoller (responsable)

Marion Berti (DAO)

Dates : 6-8 décembre 2016

Intervenants externes :

Arielle Denoréaz, architecte-conservatrice, SMS-OPS (DALE)

Jean-Pierre Hurni et Bertrand Yerly

Laboratoire Romand de Dendrochronologie (Moudon)

Rapports d'expertise :

LRD17/ R7463 –2.8.2017 – analyses dendrochronologiques

LRD17/R7446R –2.8.2017 – analyses ¹⁴C

Architectes : Archilab-Gabriele M. Rossi, Pully VD (plans + coupes)

Propriétaire : privé

Photo couverture: La place du Bourg-de-Four, dans les années 1900-1920



Contexte de l'intervention

Le service archéologique a été prévenu de la découverte d'ossements dans les caves. Ils ont été mis au jour lors d'une reprise en sous-œuvre mètre par mètre des fondations médiévales. Les observations ont donc été effectuées dans des conditions difficiles.

Le service n'a pu intervenir normalement. Les travaux devaient se restreindre, à l'origine, à de faibles impacts sur le bâti, par exemple quelques renforts dans les solivages et la transformation des distributions dans les appartements. Il s'est avéré qu'ils ont pris de l'ampleur au fur et à mesure de l'avancée du projet. Il n'a plus été possible, par la suite, de réintervenir sur le chantier en cours. De brèves observations ont permis de compléter le dossier au niveau du bâti, notamment grâce à la dendrochronologie : des prélèvements ont pu être effectués dans un second temps, soit 6 mois plus tard¹.

Résumé

Situé dans la Vieille-Ville, l'immeuble, constitué à l'origine de deux maisons (Bât. A et Bât. B), comporte 5 étages, des combles habitables et deux caves.

Lors d'une reprise en sous-œuvre dans la cave de la maison arrière (Bât. B), une sépulture T1, orientée ouest-est, a été dégagée par les ouvriers du chantier sous une dalle en béton aménagée en 1964. Il s'agit d'un sujet adulte ; d'autres ossements humains et fauniques ont été mis de côté, disposés en vrac par les responsables du chantier. L'altitude des ossements est de 392.60 m, soit 3 m plus bas que le niveau actuel de la Place du Bourg-de-Four.

La nature du terrain encaissant (Fig. 8), les quelques fragments de *tagulae* et son positionnement antérieur aux fondations médiévales laissaient à penser dans un premier temps que cette tombe aurait pu être aménagée déjà aux 4^e-5^e siècles.

Fig. 1 La Place du Bourg-de-Four durant les années 1920: BdF 14 (4^e bâtiment depuis le fond)

¹ Rapport d'expertise: LRD17/R7463

Elle est située à une trentaine de mètres et en contrebas (10 m) du chevet de l'église de Notre-Dame-la-Neuve (actuellement l'Auditoire). Les résultats de l'analyse par le radiocarbone donnent une date de l'ensevelissement au 9^e siècle après J.-C.². Elle doit certainement être contemporaine avec l'église des 9^e-10^e siècles³.

Lors d'une des multiples reprises en sous-œuvre dans la cave du Bât.B, les ouvriers ont pu observer un tronçon de mur au fond de la parcelle, sous l'actuel niveau fin des maçonneries médiévales. Son tracé prolonge celui, au sud, de l'enceinte datée de 1170-1260. On peut se poser la question: est-ce les fondations d'une fausse braie de l'enceinte réduite? ou de celle du 12^e siècle?

Pour le bâtiment médiéval proprement dit, on observe dans les élévations des maçonneries de la cave sud (Bât. A), la traditionnelle entrée/descente de cave depuis la place, comme au n° 27 de la Place du Bourg-de-Four et dans la plu-



Fig.2 Bât.A et B: coupe longitudinale

part des maisons ayant encore des fondations médiévales conservées (Fig. 2). L'immeuble actuel occupe une parcelle étroite qui s'étend sur 22 m de long et 5 m de large. Il est constitué de deux maisons (Bât. A et B) avec une entrée commune, 4 étages sur rez-de-chaussée, des combles habitables et deux caves (Fig.2 et 7).

Description du bâti

D'après une photo des années 50 (Fig. 3 et 4) on peut voir les fenêtres des 1^{er} et 2^e étages du Bât. A avec leurs accolades. Elles ont dû être remises au jour lors

² Rapport d'expertise: LRD17/R7446R

³ Les fouilles de la cathédrale St-Pierre de Genève, Les édifices chrétiens et le groupe épiscopal, t.65, SHAG, 2012, p. 150, Fig. 71



Fig.3 Le Bourg-de-Four dans les années 50

Fig.4 BdF 14, façade restaurée entre les années 1920 et 1950, fenêtres gothiques remises au jour

d'un chantier entre les années 20 et 50. Sur des clichés datés entre 1900 et 1920 (Fig. 1), elles sont encore recouvertes par des encadrements probablement en bois.

Ces deux étages, avec le sous-sol, le rez-de-chaussée et l'ancien 3^e étage comme comble, font partie d'un bâtiment du 15^e siècle⁴. Toutes les solives, une dizaine par niveau, sont moulurées: 2 types de cannelures ont été identifiées et datées du même chantier.

Les 3^e et 4^e étages correspondent à une surélévation du 16^e siècle. Le 4^e est



Fig.5 Plan Billon 1726-1728
Fig.6 Plan Céard 1837-1840
Reconstruction de l'escalier

construit entièrement en colombage⁵.

Description d'après le Plan Céard: les maisons sont composées comme suit

Bât. A

1 cave avec sa descente depuis la place, 3 étages en pierres et 2 étages en bois (le 4^e en colombage, le 5^e dans les combles)

Bât. B

1 cave, 4 étages en pierres et 1 étage en bois (probablement aussi dans les combles)

⁴ LRD échant. 1-2-3-4-7-8 = rez-de-chaussée
échant. 11-12-13-14-15-16 = 1^{er} étage
échant. 21-22-23 = 2^e étage

⁵ LRD échant. 41-42-43-44-45-45

Sur les plans Billon et Céard, entre le 18^e siècle et le début du 19^e siècle, on observe la reconstruction de l'ensemble des escaliers, probablement en 1838/39⁶

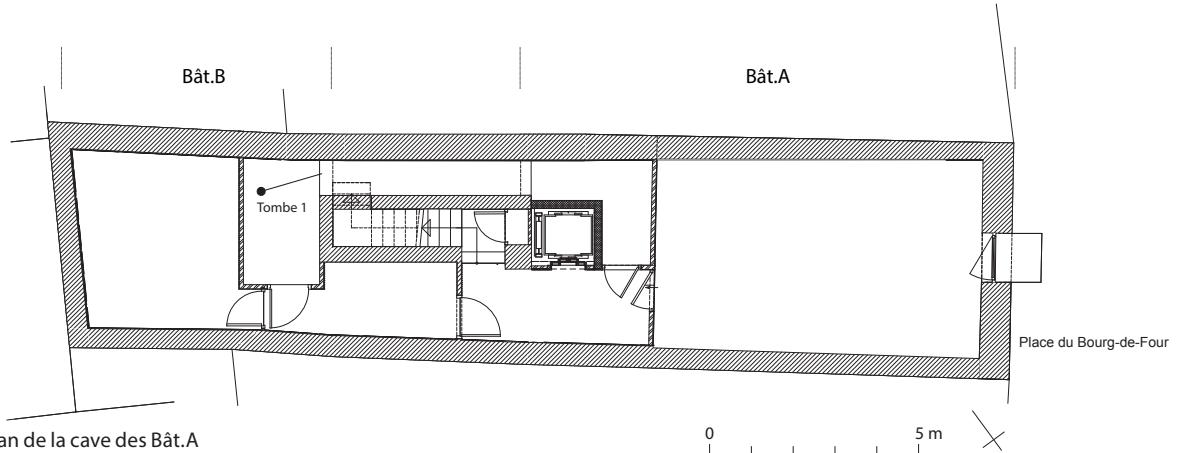


Fig. 7 Plan de la cave des Bât.A et B avec l'emplacement de la tombe T1

Anthropologie⁷

Tombe 1

Sujet adulte, orienté N/NO-S/SE, alt. 392.62m

Prélèvement partiel, la moitié inférieure du corps étant encore prise dans le terrain non terrassé.

Quelques ossements du même sujet ont été «mis de côté» par les ouvriers : ceux encore en place étaient complètement écrasés par les sédiments.

Une petite quantité d'ossements fauniques, entre autre probablement du chat, et un fragment de fémur provenant d'un 2^e individu juvénile ont été prélevés à quelques mètres de la tombe T1, dans un sédiment terreux très organique. Ce type de sédiment correspond souvent à celui qu'on retrouve autour et sous les sacs, en calcaire, de décantation médiévaux qui peuvent encore être en usage



Fig. 8 Bâtiment B: profil sous les fondations de la cave

jusqu'au milieu du 20^e siècle.

6 LRD échant. 31-32-33-34

7 Les ossements humains ont été pris en charge par Geneviève Pérréard, anthropologue

Stratigraphie

Description sommaire des couches > alternance de couches graveleuses et terreuses

1. Graviers fluvio-glaciaires
2. Sédiment sablo-limoneux, légèrement graveleux, oxydé brun-rouge : paléosol
3. Graviers, traces d'oxydation
4. Sédiment sablo-limoneux oxydé brun-rouge, quelques graviers : épandage provenant de la couche 2
5. Sable et graviers, mélangés à des fragments d'argile jaune-vert
6. Sédiment argilo-terreux sombre très organique, graveleux, quelques cailloux et fragments de *tegulae*
7. Sédiment terreux sombre, quelques fragments d'argile, de *tagulae* et de graviers : fosse ou fossé?
8. Galets de rivière liées avec du mortier beige, sablonneux : niveau fin des fondations médiévales
9. Dalle en béton et son radier: 1964
10. Niveau du sol de la cave actuelle (392.86)

Le niveau fin du squelette de la tombe T1 correspondait à la surface de la couche n°2.

Glossaire

Arc en plein cintre :

Arc exhaussé dont le centre est situé au-dessus des impostes qui reçoivent sa retombée

Boulet:

Galet de rivière brûlé ou pas

Bretture :

- Taille faite au moyen d'un taillant bretté
- Ensemble des dents d'un taillant bretté (marteau) qui trace des brettures sur le parement d'une pierre

Chevêtre :

Pièce de bois ou barre de métal qui relie entre elles les solives latérales d'une enchevêture ou d'une trémie de cheminée, d'escalier ou de trappe, et qui supporte les solives boîteuses

Entrevous :

Plancher (faux-plafond) entre les solives

Imposte (ou tailloir) : pierre saillante qui forme le couronnement du piédroit d'un arc

Murage :

Bouchon d'une ouverture avec de la maçonnerie, des pierres

Moellon :

Pierre pour la construction, en général pierre de calcaire plus ou moins tendre taillée partiellement ou totalement

Trémie :

Espace réservé dans un plancher pour laisser passer un escalier, une cheminée, un ascenseur...